

Arrêté du 28 décembre 2012 portant classement des emplois de chef de service et de sous-directeur des ministères chargés de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur et de la recherche

[Coaching et Développement Personnel](#)[Lois et décrets \(LODA\)](#)[Modifie](#)

Date	21/06/2014
------	------------

Juridiction / Nature	ARRETE
----------------------	--------

NOR / Numéro	MENH1231451A
--------------	--------------

URL Légifrance	https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000026859061
----------------	---

RÉSUMÉ OFFICIEL LÉGIFRANCE

[...] Chef de service, adjoint au directeur du numérique pour l'éducation, chargé du développement du numérique éducatif. [...] Chef de service, adjoint au directeur général des ressources humaines, chargé des personnels enseignants de l'enseignement supérieur et de la recherche. [...]

[...] Sous-directeur des programmes d'enseignement, de la formation des enseignants et du développement numérique, à la direction générale de l'enseignement scolaire. [...] Sous-directeur de la gestion des carrières des personnels de l'encadrement, à la direction générale des ressources humaines. [...]

[...] Chef de service, adjoint au directeur général des ressources humaines, chargé des personnels enseignants de l'enseignement supérieur et de la recherche. [...] Chef de service, adjoint au directeur général des ressources humaines, chargé des personnels ingénieurs, administratifs, techniques, sociaux et de santé et des bibliothèques. [...]

RÉFÉRENCE

ARRETE MENH1231451A du 21 juin 2014, « Arrêté du 28 décembre 2012 portant classement des emplois de chef de service et de sous-directeur des ministères chargés de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur et de la recherche ». Disponible sur Légifrance : <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000026859061> (consulté le 28 août 2026).